

Procès-verbal

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le 14 avril 2021, à 19h

Rencontre MEET

Présences

Andrée-Anne Roy (parent)	Marc Drolet (service de garde)
Annick Pelletier (présidente)	Marie-Ève Magnan (enseignante au 3e cycle)
Joanie Lemelin (parent)	Anik Pépin (enseignante secondaire)
Marie-Noëlle Rainville (parent)	Myriam Raymond (enseignante au 1 ^{re} cycle)
Jean-François Bédard (parent)	Marie-Hélène D'Astous (enseignante au 2e cycle)
François Bégin (parent)	Isabelle Morin (communauté)
Mélissa Rochon (soutien)	Éric Gingras (communauté)

Absences

Nancy Dion (Substitut)	
Mélanie Guay (substitut)	Stéphanie Turcotte-Goodyer (substitut)

Substitut présent

Laurence Sanscartier Viau (parent)

Direction

Catherine Bégin, directrice

Public

Amélia Langman (stagiaire)

1. Mot de bienvenue

Mme Pelletier souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. Vérification du quorum

Mme Catherine Bégin valide les présences et Mme Pelletier observe et confirme le quorum.

3. Question du public

Il n'y a aucune question du public.

4. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

Mme Pelletier demande d'ajouter un point *Clientèle* et d'ajouter un 13.1 pour le colloque de comité de parents à l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par monsieur François Bégin que l'ordre du jour soit adopté avec les changements proposés.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/04/40

5. Lecture et acceptation du procès-verbal du C.É. du 23 mars 2021

Voici les corrections à apporter :

- Page 2, point 4 : changer acceptation de M. Bédard par Mme Roy
- Page 3, point 7 : manque un t à retraite
- Page 4 : 4^e ligne : viennent moins longtemps ou ne viennent pas
- Page 5, point 14 : comité de parents (le comité doit être au singulier)

IL EST PROPOSÉ par madame Rainville et résolu d'adopter le contenu du procès-verbal avec les corrections demandées.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/04/41

6. Suivis au procès-verbal

Mme Catherine Bégin demande un proposeur pour l'acceptation de la grille-matières 4 ans telle que proposée et acceptée par courriel.

Mme Rainville accepte la grille-matière tel que proposée avec la maternelle 4 ans.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/04/42

En raison du confinement, il n'a pas été possible de consulter les élèves sur les activités-midi.

Analyse des plateformes : Mme Catherine Bégin mentionne que suite au sondage mené auprès des enseignants de l'école, une page centralisée a été élaborée. Celle-ci a pour but de diminuer la quantité de courriels envoyés aux parents de la part des enseignants et ainsi faciliter la tâche aux parents pour le suivi lors de l'enseignement à distance.

M. Bédard mentionne que c'est une bonne solution, mais qu'il serait aussi bien d'arrimer les plateformes pour n'en utiliser qu'une seule, et ce, dès la maternelle.

La direction nomme qu'il est difficile de changer en cours d'année, et que pour l'instant, la même plateforme est utilisée de la 3^e année du primaire à la deuxième secondaire. L'an prochain, il sera envisageable d'expérimenter Classroom à tous les niveaux.

Mme Bégin informe les membres que le plan d'action sera reporté. Elle nous informe aussi que M. Savard a communiqué avec elle pour avoir plus d'informations sur la vente de chocolat effectuée par l'OPP. Celle-ci lui a demandé d'en parler avec les parents de l'OPP avant d'aller de l'avant avec quoi que ce soit.

Concernant les soumissions pour le réaménagement de l'entrée du gymnase à St-Denys-Garneau, M. Bédard informe les membres que le prix des soumissions reçues avoisine les 3000-3500\$.

La direction présente le document de réglementation de l'encadrement des travaux bénévoles. M. Bédard questionne s'il était possible d'avoir un bénévole avec l'ensemble des licences exigées. Elle s'informerà à ce sujet.

Consultation, décision

7. Listes de fournitures et factures aux parents 21-22

La direction informe que des changements mineurs ont été faits sur les listes de matériel afin d'uniformiser les marques demandées. Mme Roy mentionne qu'il serait bien d'uniformiser encore certains libellés tels que cartable et cahier à anneaux, et cahier ligné à l'encre.

Mme Rainville mentionne que depuis l'an passé, les listes se ressemblent beaucoup plus d'une année à l'autre.

Concernant les factures aux parents, Mme Catherine Bégin indique au CÉ que les montants maximaux pouvant être demandés sont de 75\$ au primaire et de 200\$ au secondaire.

Étant donné que le prix des photocopies a augmenté et que les enseignants peinent à arriver avec le montant actuel, Mme Catherine Bégin propose de revoir les balises des frais chargés, l'an prochain, en prévision de l'année qui suivra.

IL EST PROPOSÉ par Mme Pépin et résolu d'adopter les listes telles que proposées par Mme Catherine Bégin avec les modifications apportées.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/04/43

8. Dates d'ouverture et de fermeture du service de garde 21-22

Pour la prochaine année scolaire, les gens travaillant au service de garde débuteront le 23 août 2021 avec quatre journées pédagogiques, dont deux pour la planification et l'arrimage avec le personnel enseignant et deux autres avec présence des élèves soit le 25 et le 26 août. Le dernier jour du service de garde de cette année scolaire sera le 23 juin 2022.

IL EST PROPOSÉ par M. François Bégin et résolu d'adopter les dates d'ouverture et de fermeture du service de garde pour l'année scolaire 21-22.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/04/44

9. Projet des activités prévues en journées pédagogiques au service de garde 21-22

Mme Catherine Bégin présente le document. Elle mentionne que le coût est de 12,50\$ par jour. Étant donné que les thèmes de deux des journées pédagogiques n'ont pas été vécus cette année, le service de garde souhaite les reprendre l'an prochain sans frais supplémentaires. Il est à noter que le service de garde offre toujours un plan B en cas d'activités payantes.

IL EST PROPOSÉ par madame Rainville et résolu d'adopter le projet d'activités du service de garde tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/04/45

10. Règles de fonctionnement du service de garde

Mme Catherine Bégin présente le document sur les règles de fonctionnement du service de garde. En jaune, on y voit les changements apportés. L'application Hop-Hop était aux frais de l'école cette année, et plusieurs utilisateurs ont semblé apprécier cette nouveauté. Elle sera aux frais des parents qui désirent l'utiliser pour l'an prochain. Le coût sera de 25\$ pour l'année.

Mme Roy rappelle qu'il est possible d'avoir une redevance selon le nombre de parents inscrits au service. La direction s'informerait de celle-ci.

Mme D'Astous évoque la possibilité de penser à un système de communication avec les éducateurs puisque l'application limite cette interaction. Certains parents le mentionnent comme aspect négatif de l'application.

M. François Bégin questionne à savoir s'il existe une autre façon que la boîte vocale pour avertir de l'absence de notre enfant. On répond que l'adresse courriel fonctionne bien et que d'ajouter le secrétariat en copie conforme est encore mieux pour s'assurer que tous soient

au courant en un seul envoi. Mme Roy propose d'ajouter cette adresse courriel à l'agenda pour l'an prochain.

IL EST PROPOSÉ par M. Drolet et résolu d'adopter les règles de fonctionnement du service de garde tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/04/46

Informations

11. Politique d'admission et d'inscription des élèves

La politique d'admission des écoles considère maintenant la fratrie d'enfants d'âge scolaire. Les élèves du bassin demeurent prioritaires, mais il y a plus d'ouverture pour des ententes de scolarisation sauf si l'école est à pleine capacité.

12. Formation du CE

Mme Catherine Bégin rappelle aux membres du CÉ d'aller voir fréquemment si de nouvelles capsules sont disponibles afin de finaliser leur formation.

Mme Pelletier mentionne que lors du comité de parents, certains ont évoqué la longueur et la lourdeur de la formation, contrairement à ce qui avait été annoncé. Pour l'an prochain, le comité propose de regarder la capsule qui est en lien avec l'ordre du jour, ce qui pourrait alléger la tâche aux nouveaux membres.

13. Autres sujets

13.1 Portait de l'année 21-22

L'école accueillera au primaire l'an prochain :

- 2 classes de maternelle 4 ans
- 5 classes de maternelle 5 ans
- 4 classes de 1^{re} année
- 4 classes de 2^e année
- 3 classes de 3^e année
- 3 classes de 4^e année
- 1 classe de 3/4^e année
- 3 classes de 5^e année
- 3 classes de 6^e année

- 1 classe de 5/6^e année

Au secondaire, nous aurons :

- 2 classes de secondaire 1
- 2 classes de secondaire 2

13.2 Colloque du comité de parents

Mme Pelletier nous fait part d'un colloque de 4 jours avec ateliers virtuels qui aura lieu en mai.

Une gratuité d'une valeur de 50\$ est offerte par école. Mme Pelletier démontre son intérêt et demande s'il y a d'autres intéressés. Les membres lui laissent la gratuité en échange d'un résumé des formations suivies.

Conclusion

14. Mot des membres de la communauté

M. Gingras informe les membres du CÉ des plans prévus pour la fête de la St-Jean-Baptiste 2021. On parle d'une programmation sur 2 jours incluant un ciné-parc.

Il mentionne également que les inscriptions pour les activités virtuelles n'ont pas été très populaires concernant les activités de loisirs.

Mme Rainville mentionne qu'elle a beaucoup apprécié l'activité de Bingo organisée par la ville.

Mme Morin de la Maison des jeunes nous présente son horaire en virtuel et en présentiel. Elle nous informe également d'un projet Balado en cours avec les jeunes. Finalement, on soulignera le 25^e anniversaire de la Maison des jeunes en juillet.

15. Mot des membres de l'OPP

Mme Rainville prend la parole pour nous parler des préparatifs de la fête de fin d'année. Les membres de l'OPP sont en attente des décisions de l'école. Le projet sera présenté de façon plus précise lors de la prochaine rencontre.

16. Mot du représentant au comité de parents

Mme Pelletier nous mentionne que le CSS des Premières-Seigneuries a été beaucoup plus touché que nous par la Covid. Plus de classes ont été fermées qu'au CSS de la Capitale.

Un suivi sera fait au sujet des tests de qualité de l'air faits dans les écoles.

Formations aux parents : la conférence de Dr. Nadia s'est remplie très rapidement. Mme Pelletier suggère aux parents de surveiller les offres de formation via la page Facebook de la Fédération des comités de parents. Elles y sont affichées en premier lieu sur cette page. On dénote beaucoup d'engouement pour les formations de Dr. Nadia.

Mme Roy demande s'il est possible d'enregistrer les formations pour permettre aux parents de les regarder en rediffusion, ce à quoi Mme Pelletier répond que cela dépend du formateur. On cherche tout de même une solution pour permettre aux parents d'assister aux formations/conférences puisque dans certains cas, plusieurs s'inscrivent, mais ne se présentent pas.

17. Mot de la direction

Mme Catherine Bégin remercie la collectivité. Tous travaillent fort dans ce contexte particulier. Certains projets n'avancent pas comme prévu, la situation nous obligeant à mettre sur pause certains d'entre eux.

On félicite également Mme Caroline qui a reçu le premier prix du gala OSEntreprendre.

18. Mot de la présidente

Mme Pelletier a déjà pris la parole en tant que représentante aux comités de parents.

19. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. François Bégin de lever la séance à 21h14.

Adoptée à l'unanimité CÉ2021/04/47

Secrétaire

Présidente